

017/2024



Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 26/06/2024

Publié le 27/06/2024

ID : 059-265903757-20240619-2024_HB_1004-DE



**Délibération du Conseil d'Administration du Centre Communal
d'Action Sociale de MARCHIENNES**

Séance 19 juin 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 16

Qui ont donné procuration : 3

Présents : 12

Qui ont pris part au vote : 14

Date d'affichage : 12/06/2024

Date de convocation : 12/06/2024

L'an Deux Mil vingt-quatre le 19 juin à 18 heures 00 le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Marchiennes s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Laurent MARTINEZ.

Etaient présents : Laurent Martinez, Catherine KOPEC, Noëlla BOURDAUDHUI, Bernadette DEHAENE, Martine DELZENNE, Annie DEVAUX, Michel FRAPPART, Sylvie LESSELINGUE, Cathy NOTOT-GOS, Régis NOTOT, Jocelyn OGER, Sylvie ROUSSELLE

Ont donné procuration : Marie-Chantal CABESTAING à Bernadette DEHAENE, Jacqueline CRETEUR à Cathy NOTOT-GOS, Frédérique FERREIRA à Catherine KOPEC

Absent : Elizabeth DESMETTRE

Délibération N° 2024/7

Objet : Compte Administratif 2023

Madame Catherine KOPEC, Vice-présidente, préside la séance

Le Compte Administratif 2023 du Centre Communal d'Action Sociale s'élève d'une part en section de **Fonctionnement** à 27975.87 € en **Dépenses** et à 34065.00 € en **Recettes**, soit un excédent de 6089.13€. D'autre part, concernant la section d'**Investissement** à 0 € en dépenses et à 0 € en recettes.

Le Compte Administratif 2023 du Centre Communal d'Action Sociale présente les soldes suivants en reprenant les résultats des budgets de l'année 2022 : (soit 14 179,42. € en fonctionnement et 59 589.05 en investissement)

Excédent de la section de Fonctionnement : 20 268.55 €

Excédent de la section d'Investissement : 59589.05 €

Je vous propose d'approuver le Compte Administratif 2023

Monsieur le Président se retire de la salle et ne prend pas part au vote

Vote du Conseil d'Administration :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les, jours, mois, et an que dessus

Le Président du Centre Communal

D'Action Sociale,

Laurent MARTINEZ.

